



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX-EN-PROVENCE**

---

Séance publique du

1 février 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS-MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

---

**2010.59**

**OBJET** : ZAC SEXTIUS MIRABEAU. MODIFICATIONS DU PROGRAMME DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS.

Le 01/02/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 26 Janvier 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Danièle BRUNET à Mme Catherine RIVET-JOLIN, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Robert FOUQUET à M. Jules SUSINI, M. Gérard GERACI à M. Francis TAULAN, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Victor TONIN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Reine MERGER

**Excusés sans pouvoir :**

M. Lucien AMBROGIANI, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Jean-Marc PERRIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Monsieur Alexandre GALLESE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -  
Etudes Juridiques et Marchés Publics  
Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine  
Coordination Aménagement Urbain

**RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 01/02/10**

**RAPPORTEUR** : Monsieur Alexandre GALLESE

**Politique Publique** : Aménagement et Gestion de l'Espace Urbain

**OBJET** : ZAC SEXTIUS MIRABEAU. MODIFICATIONS DU PROGRAMME DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS. - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par rapport séparé, vous vous êtes prononcé sur la modification n° 5 du document d'urbanisme applicable à la ZAC " Sextius Mirabeau " qui a pour objectif de permettre l'implantation du Conservatoire Darius Milhaud.

Il convient, à présent, conformément aux dispositions de l'article R 311-7 du Code de l'Urbanisme d'apporter les modifications correspondantes au Programme des Equipements Publics de la ZAC.

A cette fin, le document joint en annexe au présent rapport, permet de procéder à une mise à jour en :

- **infrastructures** :

En intégrant les travaux d'aménagement des espaces périphériques libres (abords, secteur).

- **superstructures** :

En supprimant, les mentions à un équipement pour la petite enfance, pour tenir compte de la crèche créée en limite de ZAC.

En relisant l'ensemble des équipements déjà réalisés (Salle de Spectacle, Centre Chorégraphique, ....) et ceux à venir (Office Municipal de Tourisme, Conservatoire de Musique).

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **ADOPTER** les modifications du Programme des Equipements Publics de la ZAC " Sextius Mirabeau " pour sa mise en œuvre avec la modification n° 5 du document d'urbanisme applicable à cette opération.
- **AUTORISER** Monsieur l'Adjoint délégué à l'Urbanisme à signer tout document afférent à ce dossier.

**2010.59 - ZAC SEXTIUS MIRABEAU. MODIFICATIONS DU PROGRAMME DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS.**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 49</b>
<b>Présents</b>	<b>: 41</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 49</b>
<b>Pour</b>	<b>: 49</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/02/2010  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

# ZAC SEXTIUS – MIRABEAU

## PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Le programme des équipements publics de la ZAC SEXTIUS-MIRABEAU comprend :

### I. INFRASTRUCTURES

Des ouvrages d'infrastructures destinés à être incorporés au domaine public :

<u>TRAVAUX</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Pénétrante et Boulevard de ceinture (Av. Max JUVENAL)</li><li>- Couverture voie ferrée (Av. Mozart hors « Esplanade de l'Arche ») et pont rail « Pont d'Anthoine »</li><li>- Prolongement du Cours Sextius (Av. Villevieille)</li><li>- Voiries en limite de ZAC</li><li>- Pont-rail et passerelle « Juvénal »</li><li>- VRD provisoires (Gare routière intermédiaire, liaison Av. Max Juvénal/rue Irma MOREAU)</li><li>- VRD et aménagements définitifs (Avenues, places, rues)</li><li>- Aménagement espaces périphériques libres (abords secteur A)</li></ul>

La Maîtrise d'Ouvrage et la gestion des ouvrages ferroviaires destinés à supporter les voies ferrées et leurs ouvrages annexes seront assurés par R.F.F.

### II. SUPERSTRUCTURES

#### 2.1 Ouvrages de superstructures

- Un équipement social
- Un local entretien pour les Services Techniques municipaux
- Une salle de spectacles (Grand Théâtre de Provence)
- Un Centre Chorégraphique (Pavillon Noir)
- Un Office de Tourisme
- Un Bureau de Poste (restructuration du bureau « Aix Principal » existant)
- Un équipement culturel (ARCADE) : réhabilitation du Logis du Bras d'Or
- Un Conservatoire de musique

#### 2.2 Parkings publics

- 2 500 places de stationnement public dont 1 800 places de parkings en sous-sol.